

02 avril 2021- Audience intersyndicale avec Madame le recteur de l'académie

Visioconférence en présence des responsables des organisations syndicales représentatives des maîtres du public et du privé, des responsables des différents services du Rectorat du Nord et du Pas-de-Calais

Madame Cabuil tient dans un premier temps à souligner que face aux drames individuels qui touchent nos collègues, on ne doit pas penser en statistiques mais en premier lieu en termes d'hommes et de femmes. Nous sommes tous touchés de près ou de loin par cette maladie. Elle précise que nous avons avancé entre l'année dernière et cette année, sur le plan technique, d'équipements et de pratiques pédagogiques en mode « hybride », pas mal de formations ont été proposées. Il y a donc moins d'inquiétude par rapport à la première vague. La sortie du confinement sera progressive, il faut prévoir un pic dans 7 à 10 jours et il n'y aura pas de retour à la normal dans l'immédiat. Il faut donc anticiper mais à ce jour, il est difficile de dire si les établissements reprendront en demi-jauges... ces éléments de réflexion seront débattus dans les jours qui viennent.

Respect des règles sanitaires

Le respect des règles sanitaires est une première priorité. La deuxième priorité est le maintien de la continuité pédagogique. Nous sommes dans une phase où il faut respecter le confinement et faire en sorte de limiter les déplacements au maximum. Une circulaire a été envoyée aux chefs d'établissement pour rappeler les consignes ministérielles, un nouveau message partira ce soir ou demain pour appuyer :

- Les établissements peuvent rester ouverts (sans accueil d'élèves) et les enseignants souhaitant s'y rendre pour organiser leurs cours en distanciel le peuvent. Tout doit être mis en œuvre pour leur faciliter l'organisation de leurs cours. Il est tout à fait possible de recevoir un élève individuellement si besoin, il est important d'être présent face aux désarrois de certains.
- Concernant les personnels non enseignants, elle encourage les directions à engager des discussions avec les personnels pour trouver les meilleurs compromis. Il faut faire remonter les situations particulières.

L'ouverture des CIO

L'accueil individuel des élèves ou avec prise de rdv est possible. Les CIO ne doivent pas obligatoirement fermer mais ils peuvent aussi télétravailler.

La gestion de l'enseignement à distance

Distanciel ne veut pas dire 100 % en visioconférences, il faut prendre en considération l'âge de l'enfant et les disciplines enseignées. Il y a aussi la possibilité de cours en ligne. L'objectif est de consolider certains apprentissages (lecture et mathématiques en primaire par exemple). Beaucoup d'outils, de ressources existent, ils sont globalement appréciés par les équipes. Il s'agit d'une aide et il n'y a pas d'obligation de les utiliser.

Le problème de la rupture du numérique

Pour pallier à cette rupture du numérique, un sondage a eu lieu auprès de nombreux établissements fin décembre/début janvier afin de savoir où il y avait des difficultés. Des aides ont été apportées aux familles dont les enfants ne disposaient pas de matériels informatiques (état, municipalités, entreprises). Une réflexion est actuellement menée pour permettre aux élèves concernés d'avoir des ressources en ligne. Les personnels n'ayant pas de matériels informatiques ont également été équipés.

L'arrêt de la restauration

Tout comme les organisations syndicales, Madame la rectrice est inquiète mais n'a pas de réponse à apporter pour le moment. La fermeture des établissements entraîne de fait la suppression de la restauration. C'est une difficulté supplémentaire pour certaines familles et il faudra réfléchir à leur proposer des aides.

Les CCF

Le rectorat est en attente d'une réponse de la part du ministère.

Parcourssup

Il faudra veiller à ce qu'il n'y ait pas de problème de validation des vœux.

Les concours

Ils peuvent se dérouler dans le strict respect des consignes sanitaires.

Les examens blancs

Il est préférable de les reporter.

Les évaluations de 3è

Une réflexion est engagée pour les faire sous forme d'évaluations à distance.

Les stages de réussite

L'idée est de les avancer dans la 2^e semaine de vacances : ces stages ont du sens, ils seront faits à distance.

Les dossiers des « entrées en 6^e »

- Pour le calendrier du 59 : pas de gros bouleversements, un mail sera prochainement adressé aux IEN, les vacances ne vont pas forcément impacter les remontées.
- Pour le 62, un nouveau calendrier est en cours de préparation.

L'organisation des pôles d'accueil pour les enfants des soignants

- Le fonctionnement de l'année dernière sera reconduit en relation avec les collectivités pour gérer un accueil par pôle. Les Dasen 59 et 62 sont en lien avec les communes. Cela se passe bien dans les grandes communes mais quelques municipalités ont décidé de fermer les écoles. Pour ces dernières, des interventions seront faites auprès des préfetures et sous-préfetures.
- L'accueil des enfants concernés se fera sur la base du volontariat des équipes avec l'espoir d'une bonne couverture territoriale. Les conditions devraient être identiques : enseignants concernés dégagés de leurs obligations habituelles, indemnisation spécifique plus simple et plus attractive que l'année dernière.
- Les parents seront informés très vite, ils devront présenter une attestation sur l'honneur : la liste officielle des personnels concernés est disponible sur le site gouvernemental et a été envoyée aux chefs d'établissement. Les préfets de départements pourront demander un élargissement de cette liste après validation par les services du rectorat.
- L'accueil des enfants pendant les vacances : les collectivités sont mobilisées sur ce point.
- Les crèches ont également leurs vacances avancées (leur réouverture à partir du 03 mai reste à confirmer).
- Les professeurs des écoles ayant des enfants collégiens devront s'organiser pour reprendre en présentiel une semaine avant.

Les campagnes de tests

- Tout est mis en œuvre pour mener à bien ces campagnes de tests (concertations et échanges avec les laboratoires) : faire face à la propagation du virus dans certaines zones géographiques et aux difficultés de trouver les laboratoires disponibles. La période concernée étant courte, il faut rapidement déployer des moyens sur la dernière semaine de vacances.
- **Attention, il ne faut pas confondre « auto-prélèvement » et « autotest »**
Autotest = test nasal pour les plus de 15 ans
Auto-prélèvement salivaire = réservé au 1^{er} degré (par pipette si l'enfant ne sait pas saliver)
Auto-prélèvement à domicile = mis en place par les laboratoires (sur 140 effectués, seuls 4 n'ont pas pu être pris en compte). Les familles y sont plutôt favorables. Le prélèvement est effectué dans un petit pot, déposé ensuite dans un sachet. Il n'y a donc pas de risque de contamination mais ce sont bien les laboratoires qui doivent les récupérer (non pas les enseignants).

La campagne de vaccination pour les enseignants

Le rectorat est en attente des décisions nationales (pas de précisions données pour le moment).

Les inspections dans le cadre des rendez-vous de carrière

- Le principe est de maintenir les rendez-vous de la semaine prochaine et de reporter ceux qui étaient initialement prévus sur les deux semaines de vacances avancées (idem pour les **entretiens professionnels des stagiaires**).
- Pour les volontaires (à leur demande), les rendez-vous pourront avoir lieu en visioconférence (cours à distance via les outils classiques). Les inspecteurs auront un regard bienveillant par rapport au contexte.

Les maîtres délégués

- Une demande des organisations syndicales est faite pour qu'il n'y ait pas de rupture de paiement ou de décalage de contrat afin qu'ils puissent être payés en continu : pas encore de consignes nationales, les questions ont été posées au ministère.
- Concernant la prime informatique, il n'y a pas d'information sur l'application de la non prise en compte de la période d'interruption, la question va être posée également. L'agent doit avoir un contrat sur une durée d'un an, le problème est que certains ont eu une période d'interruption de plus de 4 mois.

Les derniers chiffres concernant les contaminations

Ils ont été consolidés la semaine dernière mais l'application a connu quelques signes de fatigue. La transmission des nouvelles données chiffrées sera donc effectuée prochainement.

Les enseignants ayant prévu des rendez-vous médicaux entre 26 avril et 07 mai

Les situations seront vues au cas par cas, en fonction de la nécessité de service.

Une nouvelle audience sera proposée avant la reprise des vacances.